

LA GAZETTE

Le bulletin d'information du secteur enfance



Le Centre social municipal Le Trait d'Union est votre interlocuteur unique concernant les activités péri et extra scolaires de vos enfants.

QU'EST-CE QUE C'EST?

- PÉRISCOLAIRE MATIN/PAUSE MÉRIDIDIENNE/SOIR
- ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES



Le trait d'union
Centre social
municipal

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- DE 7H À 8H AU PORTAIL DES ÉCOLES
- PENDANT LA PAUSE MÉRIDIDIENNE
- ET DE LA FIN DE L'ÉCOLE JUSQU'À 19H

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS ET DES VACANCES SCOLAIRES

- DÈS LA MATERNELLE
- ACCUEIL DE 7H À 9H ET DÉPART À PARTIR DE 17H
- INSCRIPTION À LA JOURNÉE OU À LA 1/2 JOURNÉE SANS REPAS

LES OBJECTIFS DU CENTRE DE LOISIRS

- **IMPLICATION DES FAMILLES DANS LA VIE DU CENTRE DE LOISIRS**
- **PERMETTRE QUE TOUS LES TEMPS D'ACCUEIL DES ENFANTS SOIT UN TEMPS D'ANIMATION, DE LOISIRS ET DE DÉTENTE**

DÉVELOPPER UN ESPRIT ÉCO-CITOYEN ET DURABLE AUTOUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE



EMMANUEL VALLOT
RESPONSABLE SECTEUR
ENFANCE



CYRIL THOMAS
RESPONSABLE PERISCOLAIRE
SAINT-EXUPERY



GUILHEM MOUGEOT
RESPONSABLE PERISCOLAIRE
DAUDET (MERCREDI ET PETITES
VACANCES)



ALEXANDRE CUZIEUX
RESPONSABLE PERISCOLAIRE
DAUDET



FRANCESCA LOPEZ
RESPONSABLE PERISCOLAIRE
JAILLEUX

COMMENT S'INSCRIRE?



UN DOSSIER D'INSCRIPTION EST À RENSEIGNER CHAQUE ANNÉE ET PEUT ÊTRE CONSTITUÉ AU COURS DE L'ANNÉE.

CE DOSSIER EST DISPONIBLE À L'ACCUEIL DU TRAIT D'UNION OU PEUT ÊTRE ENVOYÉ PAR MAIL SUR SIMPLE DEMANDE.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ.

ANNULATION SOUS CONDITIONS --> CF RÉGLEMENT INTÉRIEUR

LES ANNULATIONS DOIVENT ÊTRE COMMUNIQUÉES AU MOINS 8 JOURS AVANT LA DATE CONCERNÉE. DANS LE CAS CONTRAIRE, ET SANS JUSTIFICATIF, LES SERVICES VOUS SERONT FACTURÉS.

TOUT RETARD APRÈS 19H POUR RÉCUPÉRER VOTRE ENFANT SERA PÉNALISÉ DE 6,50€ SUPPLÉMENTAIRES.

CONTACTS UTILES

ACCUEIL 04-78-88-85-86

CENTRESOCIAL-ACCUEIL@VILLE-MONTLUEL.FR

CONTACT D'URGENCE: 06-20-61-44-92

À BIENTÔT!

